

La liste des aires protégées dépasse la barre des 100 000

Selon un rapport préparé conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Union pour la nature, la lutte menée pour préserver les habitats les plus spectaculaires du monde et la faune et la flore uniques qui y sont associés continue de progresser de façon significative.

Plus de 100 000 aires protégées, 90 pour cent desquels figurent sur la liste depuis moins de 40 ans, ont été établies à travers le monde développé et en développement.

Entre dix et trente pour cent des éléments caractéristiques naturelles essentielles telles que les forêts denses de l'Amazonie, la toundra arctique ou les prairies de la savane tropicale, sont aujourd'hui contenues dans ses aires protégées.

En revanche, les réformes nécessaires à assurer la préservation d'autres paysages à valeur biologique et écologique importante s'avèrent beaucoup plus lentes à adopter.

Moins de 10 pour cent des grands lacs du monde sont protégés et les prairies de climat tempéré typiques de l'Asie centrale et des plaines de l'Amérique du Nord sont tout aussi mal protégées.

Le rythme auquel le monde marin de la planète atteint un statut protégé est encore plus inquiétant. Moins d'un demi pour cent des mers et océans du monde est contenu dans des d'aires protégées. Cela est en dépit de l'importance des pêcheries et des habitats tels que les récifs coralliens en tant que source de protéines et d'emplois pour des milliards de personnes à travers le monde en développement et le monde développé.

En effet, les conclusions du rapport semblent indiquer que de grands efforts seront nécessaires pour parvenir à créer un réseau représentatif d'aires protégées marines d'ici à 2012, un des accords clés du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) en 2002.

Celles-ci ne sont que quelques unes des conclusions de la Liste des Nations Unies des aires protégées de 2003 qui fut présentée le 9 lors du 5ème Congrès mondial sur les parcs qui est en cours à Durban (Afrique du Sud).

Le rapport, qui est le plus détaillé jamais publié, a été compilé conjointement par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC) qui siège à Cambridge (Royaume-Uni) et par l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et sa Commission mondiale des aires protégées (CMAP).

La liste répertorie des sites du Patrimoine mondial, des réserves de biosphère et d'autres aires protégées telles que le gigantesque Parc National du Groenland, qui d'une étendue de plus 970 000 km², est le parc le plus vaste du monde. Figurent également sur la liste, pour la première fois, des milliers de petits sites d'une superficie inférieure à 10 km², qui pour la plupart appartiennent à des particuliers. Entre 1872, date à laquelle le Parc National de Yellowstone fut établi aux Etats-Unis, et le début des années 1960, quelques 10 000 aires protégées ont été créées.

Le nombre d'aires protégées est aujourd'hui supérieur à 100 000.

Le Directeur exécutif du PNUE, M. Klaus Toepfer, a déclaré : « *Le mouvement mondial pour l'environnement et les Nations Unies ont de bonnes raisons d'être*

fiers de la croissance du nombre d'aires protégées. Depuis 1962, l'année du premier Congrès mondial sur les parcs, les sites ont connu une croissance exponentielle, allant d'une superficie de quelques 2 millions de kilomètres carrés à plus de 18 millions de kilomètres carrés actuellement. »

Il a ajouté : « De nombreux défis attendent le 5ème Congrès. Nous devons poursuivre le bon travail accompli sur terre et attaquer les grandes lacunes en matière de protection du monde marin. Nous devons également trouver les moyens de faire bénéficier la bonne gestion et les avantages tirés des aires protégées au monde plus large ». « Bref, nous ne pouvons pas nous féliciter tant que nous risquons de nous retrouver avec des îles de faune et de flore, d'habitats et d'écosystèmes bien protégés au milieu d'une mer de dégradation environnementale. Et c'est pour cela que j'appuie de tout cœur les objectifs de ce Congrès et son thème de Bénéfices par delà les frontières. » Il a souligné que : « Répertoire des régions de la superficie émergée et submergée de la terre ne peut être une fin en soi. Les aires protégées ne peuvent non plus être uniquement le privilège des riches. Les ressources génétiques et naturelles qu'elles détiennent, les systèmes d'écosystèmes qu'elles nous permettent d'exploiter et le potentiel de tirer des revenus des activités telles que le tourisme viable, peuvent, si mis au point correctement, être des instruments essentiels à la lutte contre la pauvreté, à concrétisation du Plan de mise en application du Sommet mondial sur le développement durable. »

Achim Steiner, le Directeur général de l'IUCN, a déclaré : « Les aires protégées ne sont pas un concept unique à une région particulière, et ces aires sont aujourd'hui un outil véritablement mondial permettant d'assurer le maintien de notre patrimoine commun. Depuis le Sommet Terre de Rio, les gouvernements de pays en développement ont témoigné d'un engagement extraordinaire et plus de 40 pour cent des sites d'aires protégées actuels sont situés dans des pays en développement. » Il a ajouté : « Bien que de nombreux gestionnaires de parcs entreprennent des responsabilités supplémentaires pour le bien-être social et économique des communautés avoisinantes, le partage équitable des bénéfices et des coûts représente encore un défi. L'élaboration et l'adoption de stratégies répondant à ce défi sont au cœur de plusieurs discussions à Durban. »

Mark Collins, Directeur du PNUE-WCMC, identifie une difficulté supplémentaire : « Un autre défi est d'évaluer la qualité de la gestion de ces 100 000 aires. Bien que nous soyons certains que plusieurs d'entre elles sont maintenues de façon adéquate, il nous faut collecter et analyser beaucoup plus de données. »

M. Stuart Chape, qui dirige la compilation de la Liste des Nations Unies, a déclaré : « Les aires protégées peuvent sembler être un phénomène nouveau du point de vue historique. Il se trouve cependant que le souci de protéger et de préserver des régions à ressources uniques et des sites sacrés a suscité l'enthousiasme humain depuis des millénaires. En 252 BC, l'empereur Asoka en Inde a établi des aires protégées pour mammifères, oiseaux, poissons et forêts. C'est le premier cas connu de protection financé par l'Etat. En quelque sorte, nous revenons au point de départ. Nous redécouvrons notre responsabilité envers la Terre et le besoin de

gérer et de respecter nos ressources naturelles, tel que nous l'avons d'abord compris il y a des milliers d'années et tel que nombreuses cultures du monde n'ont jamais cessé de le faire. »

« Les sociétés habitant des environnements de petites îles, tels que ceux éparpillés à travers la vaste étendue du Pacifique, établissent souvent des aires protégées pour préserver leurs ressources. Nous sommes tous comme ses sociétés des îles. L'expression « la Terre est une île » n'est plus une métaphore poétique, mais décrit parfaitement la réalité actuelle. Nous devons aujourd'hui suivre l'exemple des nombreuses communautés qui depuis des millénaires devaient gérer leurs populations et leurs ressources naturelles en fonction de leurs environnements à limitation physique. »

Les grandes lignes de la Liste des Nations Unies des aires protégées de 2003

L'étendue des aires protégées

La liste répertorie [102 102 sites couvrant plus 18,8 millions de kilomètres carrés dont 17 millions de kilomètres carrés sont terrestres, soit 11,5 pour cent de la surface terrestre de la planète](#). Cela représente une superficie supérieure à celles de l'Inde et de la Chine confondues. Les aires protégées couvrent une surface plus importante que celle des terres arables cultivées.

Les aires pouvant bénéficier d'une protection

La liste identifie 14 'biomes'. Les biomes sont définis comme étant 'les communautés principales du monde, classifiées selon la végétation prédominante et caractérisées par l'adaptation spécifique des organismes à cet environnement'. En gros, ce sont des endroits, des zones et des régions où un certain type d'habitat, tel que la forêt tropicale humide, est dominant.

Le 4ème Congrès sur les parcs de l'IUCN de 1992 a demandé à ce que 10 pour cent de chaque biome soit mis de côté afin de les préserver. A ce jour, neuf des 14 biomes ont atteints ce but dont les forêts tropicales humides, typique des forêts de l'Amazonie. Plus de 23 pour cent de ce biome est protégé.

D'autres biomes ayant atteint ou dépassé l'objectif de voir 10 pour cent de leur superficie protégé sont : les paysages chauds ou semi désertiques tel que le Sahara (plus de 10 pour cent); les savanes des prairies tropicales, situé en Afrique (plus de 15 pour cent), et; les forêts *sempervirantes slérophylles* dont les bois naturels d'eucalyptus d'Australie sont un exemple (plus de 10 pour cent).

Près de 17 pour cent des forêts denses subtropicales et de climat tempéré que l'on trouve sur plusieurs continents, et presque 30 pour des îles à systèmes mixtes caractéristiques de celles d'Indonésie jouissent du statut d'aires protégées.

Cinq des 14 biomes terrestres sont sous représentés : les systèmes des lacs (un peu plus de 1,5%); les prairies des climats tempérés (4,5%) ; les déserts à hiver froid, tels que le Gobi (moins de 8 pour cent). Moins de 8 pour cent des forêts touffues typiques de l'Amérique du Nord et de l'Europe septentrionale et moins de 9 pour cent des conifères des climats tempérés que l'on trouve dans les forêts de Calédonie du Pays de Galles et de la Scandinavie, bénéficie actuellement d'une protection.

Où sont-ils situés?

L'Europe, qui abrite 43 000 aires protégées, est en tête de fil en terme du nombre d'aires protégées répertoriées. En seconde place : l'Eurasie du Nord qui en compte 18 000, suivi de l'Amérique du Nord (13 000), l'Australie (près de 9 000). Le Pacifique est la région qui compte le moins d'aires protégées : 320. L'Afrique australe et orientale en compte 4 390 et l'Afrique centrale et occidentale, 2 600.

Cependant, proportionnellement, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud détiennent les plus vastes aires protégées, une couverture représentant 25 pour cent de la superficie de chaque région. L'Amérique du Nord est également bien représentée, protégeant 4,5 millions de kilomètres carrés, soit un peu plus de 18 pour cent de la superficie de la région.

Les aires protégées s'étalent sur 1,6 million de kilomètres carrés ou 14,5 pour cent de l'Afrique australe et orientale; elles recouvrent 1,1 million de kilomètres carrés ou un peu plus de 10,5 pour cent de la surface terrestre de l'Afrique centrale et occidentale. Le Pacifique contient plus de 20 000 kilomètres carrés d'aires protégées, soit une couverture représentant 1,5 pour cent de sa surface terrestre.

Marine

Le rapport répertorie environ 4 116 aires protégées marines qui recouvrent plus de 1,6 million de kilomètres carrés. Mais cela ne représente que 0,5 pour cent des mers et océans.

Les dix aires protégées les plus vastes

1. D'une superficie de 972 000 kilomètres carrés, le Parc national du Groenland est le plus vaste.
2. L'Aire de gestion de la faune sauvage Ar-Rub'al-Khali en Arabie Saoudite qui s'étend sur 640 000 kilomètres carrés vient en seconde place.
3. Le Parc marin du récif de la Grande-Barrière en Australie (345 000 km²) est la troisième aire protégée la plus vaste,
4. les plus de 345 000 kilomètres carrés de la Réserve de l'écosystème du récif coralliens des îles Hawaïennes du Nord-Ouest (Etats-Unis) la place en quatrième position.
5. La Réserve de forêt amazonienne en Colombie (320 000 km²)
6. La Réserve naturelle de Qiang Tang en Chine (près de 250 000 km²)
7. L'Aire de gestion de la faune sauvage de Cape Churchill au nord du Canada (140 000 km²)
8. L'Aire de gestion de la faune sauvage du Nord en Arabie Saoudite (100 000 km²)
9. Réserve biosphère de Alto Orinoco-Casiquiare au Venezuela et en Bolivie (80 000 km²)
10. L'Aire autochtone de Valo do Javari au Brésil (80 000 km²)

En savoir plus :

Consulter [la Liste des Nations Unies des aires protégées](#) (document PDF en anglais)

Auteur : [Programme des Nations Unies pour l'Environnement](#)